



AMICALE DU GENIE MARITIME ET DES INGENIEURS ENSTA  
RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

## *Lettre de cadrage* **Appel à projets "FAITES-NOUS REVER"** *Année universitaire 2024-2025*

---

### **Présentation**

ENSTA Alumni est une Association dont la vocation est d'animer le réseau des élèves et des diplômés ainsi que d'assurer le lien avec l'école et ses étudiants.

En 2015, ENSTA Alumni a lancé, notamment grâce au soutien de son partenaire la SAE, l'appel à projets "FAITES-NOUS REVER !" pour apporter un soutien financier à la mise en œuvre de projets d'étudiants qui permettent de faire progresser les sciences et techniques, et de donner de la visibilité à la vie étudiante de l'école.

Depuis la fin de l'année 2024, l'appel à projets "FAITES-NOUS REVER !" a été repris par la fondation ENSTA. ENSTA Alumni continue toutefois, pour l'année 2025, d'assurer la sélection des projets "FAITES-NOUS REVER !" et leur suivi.

### **Quatre critères d'éligibilité**

1. Le projet est porté par au minimum 2 étudiants de l'ENSTA ;
2. Les sujets sont ouverts à toute discipline ou secteur avec un point commun : contenir une dimension technologique ou une innovation ;
3. La nature du projet est libre : culturelle, sociale, scientifique, sportive, entrepreneuriale, événementielle... ;
4. Un des livrables du projet doit être visible et faire grandir l'image et le rayonnement de l'école.

### **Conditions de financement**

Les subventions sont allouées au cas par cas, sans dépasser les 10 K€. Le Comité de sélection portera en outre une attention particulière à la justification des dépenses et à la diversité des sources de financement sollicitées. Les subventions n'interviennent qu'en complément d'autres, et si possible d'industriels.

### **Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit suivre le modèle ci-joint.

### **Calendrier**

- Mardi 14 janvier 2025 : Lancement de l'appel à projets ;
- Mardi 4 février 2025 - 16h : Date limite de dépôt des dossiers de candidature, par mail à [secretariat@ensta.org](mailto:secretariat@ensta.org), accompagné d'un RIB (RIB du compte sur lequel verser la subvention si elle est accordée) ;
- Mercredi 12 février 2025 : Pitch. Les porteurs de projets présentent leur dossier, dans un timing imparti, devant les membres du Comité de sélection, et répondent à leurs questions. Après délibéré, les décisions du Comité sont annoncées.